



## Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

### La lutte aux algues bleu-vert se poursuit...



**Saint-Jérôme, 13 août 2014** – Après sept années de mise en œuvre de l'Opération Bleu-Vert, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a accordé au Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) une aide financière pour les trois prochaines années afin qu'il coordonne la mise en œuvre de l'Opération Bleu-Vert par les 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec. C'est plus de 650 000 \$ qui sera redistribué aux OBV pour la mise en œuvre de l'Opération Bleu-Vert, un plan concerté pour contrer les algues bleu-vert.

Depuis quelques années, on entend de moins en moins parler de cas d'algues bleu-vert dans les lacs de la région, pourtant la problématique reste toujours présente. Depuis 2007, 52 lacs de la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord ont connu des épisodes d'algues bleu-vert. Les Laurentides sont l'une des régions où l'on trouve le plus grand nombre de plans d'eau touchés par des fleurs d'eau d'algues bleu-vert. Comme les visites de plans d'eau dépendent presque essentiellement des signalements, la présence d'un très grand nombre de lac de villégiature peut expliquer cette prédominance ici. Le fait aussi d'avoir plusieurs lacs créés artificiellement, peut influencer l'état de vieillissement prématuré de certains de nos plans d'eau.

Grâce à l'Opération Bleu-Vert, c'est un minimum 100 000 \$ qui seront investis d'ici 2017 dans la zone de gestion de l'eau d'Abrinord. Cela permettra de poursuivre plusieurs activités liées à la surveillance, au développement des connaissances ainsi qu'au soutien à l'action locale permettant de prévenir et réduire les fleurs d'eau d'algues bleu-vert sur nos plans d'eau. Depuis 2008, l'Opération Bleu-Vert aura permis de distribuer plus de 160 000 arbres et d'investir au-delà de 300 000 \$ dans le milieu.

Auparavant, l'Opération Bleu-Vert s'appliquait seulement aux lacs touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert lors de l'été précédent. Depuis l'an dernier, les actions peuvent être menées dans le bassin versant de tout lac jugé prioritaire. Ce changement permet d'agir en prévention sur des lacs qui n'ont pas encore été atteints, mais qui montre des signes de vieillissement. C'est une excellente nouvelle qui permet de surcroît de favoriser l'atteinte des objectifs du Plan directeur de l'eau (PDE).

#### À propos d'Abrinord

Abrinord est l'un des 40 organismes de bassin versant (OBV) reconnu par le gouvernement du Québec comme étant responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Depuis plus de 10 ans, Abrinord constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

Pour en connaître davantage sur l'Opération Bleu-Vert, communiquez avec Mme Ruth Paré à [rpere@abrinord.qc.ca](mailto:rpere@abrinord.qc.ca) ou consultez notre site internet au [http://www.abrinord.qc.ca/op\\_bleu-vert.html](http://www.abrinord.qc.ca/op_bleu-vert.html)

– 30 –

Source : Abrinord | (450) 432-8490 | [info@abrinord.qc.ca](mailto:info@abrinord.qc.ca)

